

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 03122  
Numéro SIREN : 409 899 127  
Nom ou dénomination : INEO RHONE ALPES AUVERGNE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/022128

## BILAN

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	70 957	65 127	5 831	9 740
Fonds commercial	298 426	286 426	12 000	14 400
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>369 383</b>	<b>351 552</b>	<b>17 831</b>	<b>24 140</b>
Terrains	26 355	24 472	1 883	3 019
Constructions	430 019	386 625	43 394	57 501
Installations techniques, matériel	881 712	769 045	112 667	100 543
Autres immobilisations corporelles	1 000 755	752 044	248 710	312 629
Immobilisations en cours	9 550		9 550	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>2 348 390</b>	<b>1 932 186</b>	<b>416 204</b>	<b>473 691</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	16 468		16 468	16 467
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 533 436		1 533 436	1 502 288
Autres immobilisations financières	107 693		107 693	107 200
<b>TOTAL Immobilisations financières</b>	<b>1 657 597</b>		<b>1 657 597</b>	<b>1 625 955</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>4 375 370</b>	<b>2 283 738</b>	<b>2 091 632</b>	<b>2 123 786</b>
Matières premières, approvisionnements	127 706		127 706	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>	<b>127 706</b>		<b>127 706</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	284 631		284 631	136 843
Clients et comptes rattachés	35 158 652	428 671	34 729 981	33 743 487
Autres créances	6 691 207		6 691 207	6 769 427
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>42 134 490</b>	<b>428 671</b>	<b>41 705 819</b>	<b>40 649 757</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	94 629		94 629	114 429
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>94 629</b>		<b>94 629</b>	<b>114 429</b>
Charges constatées d'avance	44 439		44 439	48 683
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>42 401 263</b>	<b>428 671</b>	<b>41 972 592</b>	<b>40 812 869</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>46 776 633</b>	<b>2 712 409</b>	<b>44 064 224</b>	<b>42 936 655</b>

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 73 800	73 800	73 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		2 320	2 320
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
<b>TOTAL Réserves</b>			
Report à nouveau		32 034	92
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>-471 243</b>	<b>1 431 928</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>-363 089</b>	<b>1 508 140</b>
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques		2 227 480	1 703 110
Provisions pour charges		1 378 000	1 448 000
	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>3 605 480</b>	<b>3 151 110</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		
<b>TOTAL Dettes financières</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		311	12 668
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 432 053	17 330 691
Dettes fiscales et sociales		12 160 678	12 503 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 145	565
Autres dettes		3 146 975	781 331
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>32 751 162</b>	<b>30 629 069</b>
Produits constatés d'avance		8 070 671	7 648 336
	<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>40 821 833</b>	<b>38 277 405</b>
Ecart de conversion Passif (V)			
	<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>44 064 224</b>	<b>42 936 655</b>

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N		Total	Exercice N-1
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				809
Production vendue biens	1 693		1 693	14 089
Production vendue services	76 897 236	4 191 127	81 088 363	89 795 420
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>76 898 929</b>	<b>4 191 127</b>	<b>81 090 056</b>	<b>89 810 317</b>
Production stockée				
Production immobilisée			16 278	15 898
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 397 834	1 882 730
Autres produits			301 588	671 650
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>82 805 755</b>	<b>92 380 596</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			12 338	4 418
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-127 706	
Autres achats et charges externes			49 087 175	53 505 563
Impôts, taxes et versements assimilés			1 741 279	1 751 240
Salaires et traitements			19 297 076	20 264 638
Charges sociales			11 021 389	11 811 474
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	180 244	193 877
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	361 513	126 758
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 332 257	1 443 071
Autres charges			35 803	114 724
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>82 941 368</b>	<b>89 215 763</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-135 613</b>	<b>3 164 832</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 810	409
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				2 393
Produits financiers de participations			10 979	5 853
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 267	28 745
Reprises sur provisions et transferts de charges			1	7 004
Différences positives de change			1 123	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>25 370</b>	<b>41 601</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 972	5 140
Différences négatives de change			2 516	396
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>7 488</b>	<b>5 536</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>17 881</b>	<b>36 065</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-114 922</b>	<b>3 198 914</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	86 000	12 305
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>86 000</b>	<b>12 305</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	476 371	159 111
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		71 668
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>476 371</b>	<b>230 778</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-390 371</b>	<b>-218 473</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-34 049	608 018
Impôts sur les bénéfices (X)		940 495
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>82 919 935</b>	<b>92 434 911</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>83 391 178</b>	<b>91 002 983</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>-471 243</b>	<b>1 431 928</b>

**ANNEXE**

**OPERATIONS JURIDIQUES**

Néant

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Dossier rebranding pour des EPI, vêtements de travail et changements de logos pour un montant de 134 K€.

Dossier RAO concernant la fermeture du Centre de Thonon qui représente 343 K€, ce dossier est toujours en cours au 31/12/2020.

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a qualifié la situation mondiale COVID-19 de pandémie. Les pouvoirs publics français ont décrété des mesures de protection et de confinement qui ont eu pour conséquence, outre les aspects humains, l'interruption d'une partie de nos activités au cours de l'exercice 2020.

En application de l'approche ciblée décrite par l'Autorité des Normes Comptables (Recommandations ANC du 24 juillet 2020), nous présentons ci-dessous les principaux impacts de la crise sanitaire sur le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2020.

La crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité ont conduit la société à mettre en place des mesures compensatoires, en particulier :

- la mise en œuvre du chômage partiel : les sommes perçues au titre des remboursements de chômage partiel se sont élevées à : 862 969 euros
- l'achat d'équipement de protection individuelle des salariés 384 571 euros
- et plus généralement des actions de préservation de la trésorerie et de réduction des dépenses.

Les effets de la crise sanitaire sur la situation de la société et ses perspectives d'avenir arrêtées par la Direction de la société dans le cadre du PMT (Plan Moyen Terme) élaboré sur les trois années à venir, restent circonscrits comme décrit ci-dessus. Par ailleurs, la société est filiale contrôlée du Groupe ENGIE, et à ce titre bénéficie de la convention de cash pooling conclue avec ENGIE FINANCE SA. Dans ce contexte, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause à la date de l'arrêté des comptes clos au titre de l'exercice 2020.

**CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE – CHANGEMENT D'ESTIMATION :**

Néant

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La crise sanitaire liée à la COVID19 continue de poursuivre ses effets au début de l'exercice 2021, et l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 reste réalisé dans un contexte incertain, rendant les projections et estimations plus complexes. A la date d'arrêté des comptes, la société estime que l'activité et la performance à court terme ne seront pas sensiblement impactés par les effets de la crise sanitaire.

# 1. Règles et méthodes comptables

## 1.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis et en l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles (avis du Conseil national de la comptabilité repris dans le règlement ANC n°2018-01 relatif au Plan Comptable Général) :

- continuité de l'exploitation, la société bénéficiant du soutien de la société mère
- permanence des méthodes comptables,
- prudence,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

## 1.2. Principales méthodes utilisées

### 1.2.1. Méthode de calcul à l'avancement

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode de l'avancement des coûts de chaque chantier sur la base d'une prévision de résultat à fin d'affaires régulièrement actualisée.

Celle-ci tient compte des incertitudes et aléas techniques avérés pouvant intervenir dans la réalisation des travaux.

En application des règles de gestion interne définissant les critères de fiabilisation des budgets à terminaison, jusqu'au 31 décembre 2019, les affaires n'ayant pas atteint 20% d'avancement (calculé sur la base des dépenses) à la clôture faisaient l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires à hauteur des coûts cumulés encourus : la marge brute dégagée sur ces chantiers était ainsi neutralisée par la constatation d'un produit constaté d'avance ou d'un produit à recevoir suivant le cas.

A la suite d'analyses menées au cours de l'exercice 2020 et afin d'améliorer la qualité de l'information financière, à compter de l'exercice 2020, cette règle de gestion interne a évolué pour être remplacée par une approche individualisée de la fiabilité des marges à terminaison des affaires. La marge brute des affaires dont les prévisions à terminaison ne sont pas suffisamment maîtrisées et fiabilisées à la clôture annuelle, fait l'objet d'une neutralisation, le chiffre d'affaires étant dans ce cas reconnu à hauteur des coûts encourus.

Traitement comptable des provisions pour pertes à terminaison dans le cas de contrats déficitaires :

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée à hauteur de la perte future en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels.

Cette provision est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.



**Produits de réclamation :**

Les produits de réclamation et compléments de prix de vente ('claims') non formellement acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

**Pénalités de retard :**

Les pénalités de retard dues aux clients sont constatées en diminution du chiffre d'affaires à terminaison sur les affaires.

**1.2.2. Traitement comptable des SEP et des GIE****- SEP gérées**

La comptabilité des SEP gérées est désormais intégrée à 100% à celle du gérant. Le gérant enregistre les quotes-parts du résultat de la SEP revenant à ses coparticipants, en cas de bénéfice, au débit du compte 655 « Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun » (transferts de bénéfice aux non-gérants), en cas de perte, au crédit du compte 755 de même intitulé (transferts de perte aux non-gérants), par le crédit ou le débit des comptes courants des intéressés (comptes 458).

**- SEP non gérées**

Les comptes des sociétés en participation non gérées ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INEO RHONE ALPES AUVERGNE est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

**- GIE gérés**

Les comptes des GIE font l'objet d'une comptabilité autonome. La comptabilité du GIE est tenue dans un réceptacle comptable distinct de celui de la comptabilité du gérant.

**- GIE non gérés**

Les comptes des GIE non gérés ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INEO RHONE ALPES AUVERGNE est comptabilisée dans les rubriques "bénéfice transféré" ou "perte transférée".

**1.2.3. Actif immobilisé**

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Dans le cadre de l'application des règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06), la société n'a pas identifié de composant significatif. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien et n'ont donc pas été modifiées au cours de l'exercice 2020.

En application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont comptabilisés dans un compte spécifique par catégorie d'actif et sont amortis ou dépréciés selon les mêmes règles que l'actif sous-jacent auxquels ils sont rapportés.

**1.2.3.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Logiciels ..... Linéaire 2 à 3 ans
- Fonds commerciaux ..... Linéaire 5 à 10 ans

**Fonds commerciaux**

Les fonds commerciaux figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

**Amortissement des fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux :**

En application du règlement ANC précité, les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement à compter du 1er janvier 2016 dans les comptes annuels de la société sur la base des principes suivants :

L'actif incorporel est rattaché à des activités qui ont une durée de vie limitée compte tenu des évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, réglementaire ainsi que des innovations technologiques et commerciales mais dont la durée ne peut être définie de façon fiable.

Par conséquent, et sur la base des arguments ci-dessus, la durée d'amortissement est fixée à 10 ans pour les fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux existant au 1er janvier 2016.

Les fonds commerciaux dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Cette dépréciation est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable du fonds de commerce avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est estimée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

**Recherche et développement**

Néant

**1.2.3.2. Immobilisations corporelles**

Les méthodes d'amortissement n'ont subi aucune modification par rapport aux exercices précédents.

Les modes d'amortissement retenus conformes à la législation fiscale et déterminés selon la durée de vie prévue sont les suivants :

- Constructions..... Linéaire 10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions ..... Linéaire 1 à 5 ans
- Installations techniques, matériel et outillage ..... Linéaire 1 à 8 ans
- Installations et agencements ..... Linéaire 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... Linéaire 1 à 10 ans
- Matériel de transport ..... Linéaire 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau ..... Linéaire 1 à 10 ans

### 1.2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent:

- 1 533 K€ de prêts à l'effort de construction
- 108 K€ de dépôts et cautionnements
- 16 K€ de titres de participation dont 0 K€ de titres dépréciés

Une dépréciation ramène celle-ci à la valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité. Pour cela, la société est amenée à procéder à l'estimation des résultats futurs de ses filiales, à laquelle elle a porté une attention toute particulière, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les titres de participation minoritaire et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique.

Les valeurs d'utilité tiennent compte de la quote-part des capitaux propres.

Lors des cessions de titres de participation, il est fait application de la méthode FIFO.

### 1.2.4. Actif circulant

#### 1.2.4.1. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de produits finis ou de produits intermédiaires sont valorisés à leur prix d'achat suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Ils sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage et de leur probabilité d'écoulement.

#### 1.2.4.2. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Conformément aux règles pratiquées dans le Groupe ENGIE INEO, des provisions sur créances clients sont comptabilisées selon une méthode statistique basée sur l'historique de non-recouvrement, ajustée individuellement pour les grands clients, clients export et publics au cas par cas des situations, litiges éventuels et négociations en cours. Cette dépréciation vient en complément de la dépréciation fondée sur la revue individuelle des créances clients.

#### 1.2.4.3. Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2021 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

**1.2.5. Passif****1.2.5.1. Subventions d'investissements**

Néant

**1.2.5.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière**

Type de régime : indemnités de fin de carrière

Les droits acquis par les salariés en activité donnent lieu à la constitution d'une provision pour charges au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat mais sont étalés sur la durée résiduelle future de l'engagement en application de la méthode du corridor.

Cette provision est déterminée sur la base d'une évaluation actuarielle des différents paramètres retenus en la matière, minorée des sommes versées aux organismes spécialisés.

L'évaluation actuarielle est basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 0,80%
- taux d'inflation : 1,80%
- taux d'augmentation annuel des salaires hors inflation :

<b>CSP</b>	<b>x &lt; 50</b>	<b>x ≥ 50</b>
Cadres	1,75%	0%
Non Cadres	0,50%	0%

- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge :

<b>CSP</b>	<b>x &lt; 40</b>	<b>40 ≤ x &lt; 50</b>	<b>50 ≤ x &lt; 55</b>	<b>55 ≤ x &lt; 60</b>	<b>x ≥ 60</b>
Cadres	9%	5%	3%	1%	0,20%
Non Cadres	9%	4%	2%	1%	0%

- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans
- modalité de départ : 100% départs volontaires soit IFC = (IDR\*1.50) où le 1.50 représente la majoration due aux charges sociales estimées à 50%
- taux de rendement attendu des actifs de couverture (pour les sociétés concernées) : 0,80%

**1.2.5.3. Provisions pour médailles du travail**

L'évaluation actuarielle de cette provision est basée sur les hypothèses suivantes :

- prime attribuée : 40 euros par année d'ancienneté dans le Groupe
- date d'entrée dans la vie active : Cadres 26 ans, Non Cadres : 22 ans

Si la date d'entrée dans la société est antérieure à cette date anniversaire, c'est la date d'entrée qui est retenue.

- taux d'actualisation : 0,80%

- taux d'inflation : 1,80%
- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge : cf hypothèses retenues pour IFC ci dessus
- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

#### **1.2.5.4 Provision pour Gros Entretien et Renouvellement**

Néant

#### **1.2.5.5. Autres Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir, conformément au Livre I Titre III chapitre II sur les passifs (Nouveau Plan Comptable Général).

#### **1.2.5.6. Produits constatés d'avance**

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2021 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

#### **1.2.6. Opérations en devises**

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence éventuelle résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes de régularisation ».

## **2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale (ou intégration proportionnelle ou mise en équivalence) dans les comptes consolidés de la société suivante :

### **INEO SA**

1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

Siren : 552108797

Ils sont également inclus dans les comptes consolidés du groupe ENGIE.

### **ENGIE SA**

1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

Siren : 542107651

**DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

### 3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			365 883		3 500
Terrains			26 355		
Constructions	Sur sol propre		16 000		
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		414 019		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			852 680		63 853
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		356 695		17 640
	Matériel de transport		237 322		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		435 933		21 906
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					9 550
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (III)</b>			<b>2 339 005</b>		<b>112 948</b>
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			16 468		
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			1 609 488		94 909
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>1 625 956</b>		<b>94 909</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>			<b>4 330 844</b>		<b>211 357</b>
Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
			Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice
					Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					369 383
Terrains					26 355
Constructions	Sur sol propre				16 000
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				414 019
Installations techniques, matériel et outillage industriels				34 822	881 712
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			3 168	371 167
	Matériel de transport			30 461	206 861
	Matériel de bureau et mobilier informatique			35 111	422 727
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					9 550
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (III)</b>			<b>103 563</b>	<b>2 348 390</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					16 468
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				63 267	1 641 129
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>63 267</b>	<b>1 657 597</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>			<b>166 830</b>	<b>4 375 370</b>	

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Le montant des immobilisations incorporelles de 369 K€ se compose de 71 K€ de licences et 298 K€ de Fonds Commercial.



**Immobilisations financières**

Les prêts efforts et construction ont augmentés de 94 K€ au titre du versement 2020 et nous avons eu le remboursement de multiples prêts de 2000 pour un montant de 63 K€.

Les dépôts et cautionnement n'ont pas sensiblement variés.

## 4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		341 743	9 809		351 552		
Terrains		23 336	1 135		24 472		
Constructions	Sur sol propre	15 220	780		16 000		
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	357 299	13 326		370 625		
Installations techniques, matériels et outillages		752 138	51 729	34 822	769 045		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	177 724	33 244	3 168	207 800		
	Matériel de transport	235 167	2 100	30 461	206 806		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	304 430	68 120	35 111	337 439		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>1 865 314</b>	<b>170 435</b>	<b>103 563</b>	<b>1 932 186</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>2 207 057</b>	<b>180 244</b>	<b>103 563</b>	<b>2 283 738</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Autres immobilisations :							
Installations techniques							
Installations générales							
Matériel transport							
Matériel bureau et info							
Emballages							
<b>CORPO.</b>							
Acquis. de titres	0						
<b>TOTAL</b>							
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## 5. Stocks

Nature	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières, approvisionnements	127 706	0
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
<b>Total valeur brute</b>	<b>127 706</b>	<b>0</b>
Dépréciation		
<b>Total valeur nette</b>	<b>127 706</b>	<b>0</b>

## **6. Valeurs mobilières de placement**

Néant

## 7. Disponibilités

<b>Nature</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Banque et concours bancaires courants	94 629	114 429
Caisse		
<b>Total</b>	<b>94 629</b>	<b>114 429</b>

## 8. Echéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
	Créances rattachées à des participations				
	Prêts	1 533 436	66 337	1 467 099	
	Autres immos financières	107 693		107 693	
	<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 641 129</b>	<b>66 337</b>	<b>1 574 792</b>	
	Clients douteux ou litigieux	311 016	311 016		
	Créances clients	34 847 635	34 847 635		
	Créances représentatives de titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés	83 865	83 865		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 672	174 672		
	Etat et autres collectivités				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 282 647	3 282 647		
	Autres impôts	602 632	602 632		
	Etat - divers	24 995	24 995		
	Groupes et associés	1 515 900	1 515 900		
	Débiteurs divers	1 006 496	1 006 496		
	<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>41 849 859</b>	<b>41 849 859</b>		
	Charges constatées d'avance	44 439	44 439		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>43 535 427</b>	<b>41 960 634</b>	<b>1 574 792</b>	
	Prêts accordés en cours d'exercice	94 215			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	63 067			
	Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 432 053	17 432 053		
	Personnel et comptes rattachés	1 417 067	1 417 067		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 752 731	2 752 731		
	Etat et autres collectivités publiques				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 054 577	7 054 577		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	936 303	936 303		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 145	11 145		
	Groupes et associés	2 432 023	2 432 023		
	Autres dettes	715 264	715 264		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 070 671	8 070 671		
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>40 821 833</b>	<b>40 821 833</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations (prêts aux filiales), les autres prêts ainsi que les créances sur les clients et les autres créances.

Les dettes de la société incluent les avances et acomptes reçus, les dettes financières, les dettes fournisseurs ainsi que les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Effets de commerce :

Montant des effets remis à l'encaissement : 7 769 euros

## 9. Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance :

Nature / Ventilation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	44 439		
<b>TOTAL</b>	<b>44 439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Produits constatés d'avance :

Nature / Ventilation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	8 070 671		
<b>TOTAL</b>	<b>8 070 671</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Ecarts de conversion :

NATURE DES ECARTS	Montant ACTIF	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

*Le tableau ne concerne que les sociétés qui effectuent de nombreuses opérations en devises. À défaut, l'information peut être plus succincte.*

## 10. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Diminution	Distribution Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	73 800						73 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	2 320						2 320
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	92			31 942			32 034
Résultat de l'exercice	1 431 928		-471 243	-1 431 928			-471 243
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 508 140</b>		<b>-471 243</b>	<b>-1 399 986</b>			<b>-363 089</b>

Au 31/12/2020, le capital social de 73 800 euros est composé de 4920 actions de nominal 15 euros. Elles sont totalement libérées. La société a procédé à une distribution de dividendes de 1 399 986 euros selon le procès verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2020.



## 11. Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	4 920			4 920	15
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
<b>Total</b>	<b>4 920</b>			<b>4 920</b>	

## 12. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litige	981 756	203 572	111 533	1 073 795
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1 448 000		70 000	1 378 000
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	721 353	1 128 685	696 353	1 153 685
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 151 110</b>	<b>1 332 257</b>	<b>877 886</b>	<b>3 605 480</b>
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1		1	
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	144 934	361 513	77 776	428 671
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>144 935</b>	<b>361 513</b>	<b>77 777</b>	<b>428 671</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>3 296 044</b>	<b>1 693 770</b>	<b>955 663</b>	<b>4 034 151</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 693 770	955 662	
Dont dotations et reprises financières			1	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

### 13. Situation fiscale latente

<i>Libellé</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'OPCVM		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	864 000	894 000
Participation des salariés		612 500
Contribution sociale de solidarité	98 000	108 257
Autres risques et charges provisionnés	1 128 685	696 353
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM		
Ecart de conversion Passif		
Autres	26 304	26 700
Déficits reportables fiscalement	614 463	
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>2 731 452</b>	<b>2 337 810</b>

## 14. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>Répartition par secteur d'activité</b>			
Ventes de marchandises		809	-100%
Production vendue biens	1 693	14 089	-88%
Production vendue services	81 088 363	89 795 420	-10%
<b>Répartition par marché géographique</b>			
Chiffres d'affaires nets-France	76 898 929	84 880 420	-9%
Chiffres d'affaires nets-Export	4 191 127	4 929 898	-15%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>81 090 056</b>	<b>89 810 317</b>	<b>-10%</b>

Les montants des refacturations de loyers et autres charges de Frais Généraux refacturés aux Directions Déléguées sont comptabilisés en « Autres Produits ».

## **15. Résultat financier**

Le résultat financier s'établit à 17 881 euros en 2020 contre 36 065 euros en 2019, soit une baisse 18 184 euros.

Cette variation est principalement due à la diminution des intérêts moratoires.

## 16. Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUIT CESSION IMMOS . CORPORELLES		86 000
CHARGES DE RESTRUCTURATION	342 747	
CHANGEMENT DE NOM (REBRANDING)	133 623	
<b>TOTAL</b>	<b>476 371</b>	<b>86 000</b>

Les charges de restructuration sont liées à la fermeture du centre de Thonon.

**17. Charges à payer et produits à recevoir**

<b>Charges à payer</b>	<b>31/12/2020</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 322 480
Dettes fiscales et sociales	2 819 353
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>14 141 833</b>

<b>Produits à recevoir</b>	<b>31/12/2020</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15 746 518
Personnel et comptes rattachés	18 233
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 672
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	560 925
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>16 500 348</b>

## 18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-114 922		-114 922
Résultat exceptionnel	-390 371		-390 371
Participation	34 049		34 049
Résultat comptable	-471 243		-471 243

La société est rattachée au groupe fiscal dont la société mère intégrante est ENGIE SA.

La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas d'indemnisation en cas de sortie.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.



## 19. Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	31/12/2020
<b>Engagements donnés (à détailler) en K€</b>	
Avals,cautions et garanties	20 312
<b>A.Total engagements liés à l'exploitation</b>	<b>20 312</b>
<b>B.Total engagements liés au financement</b>	
<b>C. Total autres engagements donnés</b>	
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	<b>20 312</b>
<b>Engagements reçus (à détailler)</b>	
<b>II. Total engagements reçus</b>	
<b>Engagements réciproques (à détailler)</b>	
<b>III. Total engagements réciproques</b>	

## **20. Rémunérations des dirigeants**

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, nous ne mentionnons pas d'éléments de rémunération, cette information permettrait d'identifier la situation individuelle d'un membre des organes de direction.

## 21. Effectifs

La ventilation des effectifs moyens par catégorie est la suivante :

Catégorie	2020	2019
Cadres	117	117
Employés, techniciens et agents de maîtrise	272	271
Ouvriers	216	223
<b>TOTAL</b>	<b>605</b>	<b>611</b>

## 22. Crédit-bail

Néant

### Engagements de crédit-bail

Nature des opérations de crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur des biens à la signature du contrat			
Amortissements de l'exercice			
Amortissements cumulés			
Redevances de l'exercice			
Redevances cumulées			

### Redevances restant à payer

Nature des opérations de crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
A 1 an au plus			
De 1 à 5 ans			
A plus de 5 ans			
<b>Total</b>			

## **23. Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe du groupe publiant les comptes consolidés. De ce fait, ils ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes sociaux.

**24. Liste des filiales et des participations**

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<p><b>A. Renseignements détaillés (1) (2)</b>  <b>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b></p>										
<p><b>Participations (10 à 50% du capital)</b></p>										
<p><b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises en A</b></p>										
<p>Filiales françaises (ensemble)                      Filiales étrangères (ensemble) (3)                      Participations dans des sociétés françaises                      Participation dans des sociétés étrangères</p>										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

## INEO Rhône Alpes Auvergne

Société en nom collectif

30 rue de la Poudrette  
69100 VILLEURBANNE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

À l'assemblée générale de la société INEO Rhône Alpes Auvergne

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INEO Rhône Alpes Auvergne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

# Deloitte.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 1.2.1 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



# Deloitte.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

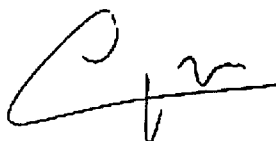
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 avril 2021

Le commissaire aux comptes

**Deloitte & Associés**



Patrice CHOQUET

**INEO RHONE ALPES AUVERGNE**  
**Société en nom collectif au capital de 73 800 euros**  
**Siège social : 30 Rue de la Poudrette – 69100 VILLEURBANNE**  
**409 899 127 RCS LYON**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**EN DATE DU 29 AVRIL 2021**

.....  
**DEUXIEME RESOLUTION**

Les associés décident d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 471 243,13 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, il est rappelé à l'assemblée générale qu'au titre des trois exercices précédents, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2019	4 920	284,55 € (*)	
2018	4 920	389,67 € (*)	-
2017	4 920	468,35 € (*)	-

(\*) Ce dividende n'ouvre plus droit à l'avoir fiscal, supprimé par l'art. 93 de la loi n°2003-1311 du 30/12/03.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

.....

**Extrait certifié conforme à l'original**

**Le Gérant**

**Monsieur Bruno REVILLON**

